GROUPE DE TRAVAIL « Supply Chain Agricole – FERTILISANTS »

JEUDI 1er juillet – Visio conference TeAMS- 14H/16H30

COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS

# Participants :

Marie BEURET AGRO EDI EUROPE

Nelly LEMARIE BOREALIS

Nathalie SALVATORE AREA

Béatrice LANCELOT GRUEL FAYER

Didier ROUSSEL OCI AGRO FRANCE

Olivier JACOD UNION IN VIVO

Nathalie CHAZE PREDELL SERVICES

Pascal BORDES YARA

Sylvain LAVIER EURO EDI

# Documents joints :

* Présentation ppt de la séance : 20210701\_GTSCA\_fertilisants\_02.ppt
* Fichier étude données PRODAT – portail fiche produit – étiquette réglementaire 2022\_01072021.xls

Retrouvez l’ensemble de ces documents ainsi que ce compte rendu et tous les autres documents sur votre espace membre : [www.agroedieurope.fr](http://www.agroedieurope.fr)

# Ordre du jour

1. Tour de table
2. Validation du compte rendu de la réunion du 25 Avril 2021
3. Présentation de l’étude comparative sur l’étiquette réglementaire 2022 et le prodat
4. Relecture/Mise à jour du guide PRODAT

# Validation du compte rendu de la réunion du 25 Avril 2021

Une demande de correction sur la dénomination de l’entreprise « Violeau » a été demandée. Elle a été effectuée en séance. Le compte rendu est ensuite validé. Il est renvoyé aux participants conjointement à ce compte rendu dans sa forme définitive.

# Présentation de l’étude comparative sur l’étiquette réglementaire 2022 et le PRODAT AEE

Agro EDI présente aux participants le résultat de l’étude sur les données exigées dans le cadre de la nouvelle réglementation CE sur l’étiquetage des fertilisants et les données du guide PRODAT Fertilisant AEE. L’objectif est d’identifier les données exigées par la nouvelle réglementation pertinentes pour le catalogue produits (PRODAT) et les y intégrer soit via un champ existant et prévu soit en l’ajoutant via un nouveau champ à créer.

Le fichier excel de travail est mis à jour en séance. Il est joint au compte rendu.

Remarques :

* Reste à confirmer la pertinence de certains champs spécifiques (amendements, spécialités) avec les spécialistes => Agro EDI prend contact avec ses interlocuteurs adhérents
* Pour les PFC (Catégories fonctionnelles de produits) et CMC (Catégories de matières constituantes), des référentiels de données codifiées seront précisée dans le guide dès lors qu’elles seront publiées au journal CE
* Teneur en éléments nutritifs : la composition chimique présent dans le guide PRODAT correspond à la description de la teneur en éléments. Elle est associée à une codification UNIFA. Agro EDI propose au groupe de prendre contact avec l’UNIFA afin de voir si cette codification sera mise à jour au regard de la nouvelle réglementation CE sur les fertilisants et fait un retour à la prochaine réunion.

# Mise à jour du guide PRODAT Fertilisant

Rappel réunion du 25 Avril 2021 : Le groupe de travail propose de préparer une nouvelle version du message PRODAT Fertilisant en tenant compte des retours du pilote du projet Fiche produit Fertilisant et de l’évolution réglementaire sur le marquage. L’objectif étant de structurer les données sans les exiger tout de suite. Ce message sera mis en œuvre courant 2022 pour être en conformité avec le nouveau règlement européen et après validation et accord du groupe de travail AEE. En attendant, la version actuelle du guide utilisateur PRODAT Fertilisant v0.4 reste en vigueur jusqu’à nouvelle instruction par le groupe de travail.

Les évolutions suivantes pour la nouvelle version du PRODAT ont été proposées en séance :

* Intégration des données exigées par le nouveau règlement CE sur l’étiquetage des fertilisants
* Ajout de la notion de précurseur d’explosif : soumis à restriction, réglementé, non concerné
* Précision UAB : préciser si le produit figure dans l’annexe I du nouveau règlement CE => ajout d’un code correspondant dans le segment FTX
* Toxico vigilance : la distribution aimerait récupérer des informations de la FDS des produits (Section 3 notamment) en les intégrant et en les structurant dans le PRODAT afin de faciliter et fluidifier la circulation de ce type d’information mais également de simplifier les démarches de déclarations auprès des centres anti-poison et de la plateforme SYNAPSE pour les coopératives.
	+ Revoir et faire le point sur les données associées à la description des substances dans le PRODAT (AREA et AEE)
	+ Ajouter le code UFI en facultatif dans le guide PRODAT

Agro EDI prend en compte ces demandes d’évolutions et proposera une nouvelle version du guide PRODAT (version travail) intégrant ces demandes pour relecture lors de la prochaine réunion du groupe de travail.

# Plan d’action

La prochaine réunion se tiendra en septembre 2021 (doodle envoyé conjointement à ce compte rendu) avec pour objectifs de :

* Relecture et validation du guide PRODAT nouvelle version intégrant des nouvelles données (étiquetage CE, toxico vigilance, précurseur d’explosifs, agriculture biologique)
* Spécifications de l’utilisation des données du PRODAT en fonction du contexte et des produits : Règlement CE actuel, Règlement CE 2022, norme NFU, Produits soumis à homologation/AMM